



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : APESIN OXYDES 20L
numéro d'identification : 40000155

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit biocide
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides comburants, Catégorie 2	H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Corrosion cutanée, Catégorie 1A	H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3	H335: Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

peroxyde d'hydrogène
acide acétique
acide peracétique

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
peroxyde d'hydrogene	7722-84-1 231-765-0 01-2119485845-22	Ox. Liq. 1; H271 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314 STOT SE 3; H335 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 SCL ≥ 70 % 1; H271 50 - < 70 % 2; H272 ≥ 70 % 1A; H314 50 - < 70 % 1B; H314 35 - < 50 % 2; H315 8 - < 50 % 1; H318 5 - < 8 % 2; H319 ≥ 35 % 3; H335 ≥ 63 % 3; H412	≥ 25 - < 35
acide acétique	64-19-7 200-580-7 01-2119475328-30	Flam. Liq. 3; H226 Skin Corr. 1A; H314 SCL ≥ 90 % 1A; H314 25 - < 90 % 1B; H314 10 - < 25 % 2; H315 10 - < 25 % 2; H319	≥ 5 - < 10
acide peracétique	79-21-0 201-186-8	Flam. Liq. 3; H226 Org. Perox. D; H242 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314 Aquatic Acute 1; H400 SCL ≥ 1 % 3; H335	≥ 5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |
| En cas d'inhalation | : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante. |
| En cas de contact avec la peau | : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. |
| En cas de contact avec les yeux | : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'oeil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. |
| En cas d'ingestion | : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|----------------------------------|
| Symptômes | : effets corrosifs
Irritation |
| Risques | : Pas d'information disponible. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|---|
| Traitement | : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison. |
|------------|---|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO2) |
|--------------------------------|---|

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|--|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux | : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux |



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection respiratoire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

- Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas fermer hermétiquement le récipient. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Éviter la formation d'aérosols. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit frais. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Autres données

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

: Produit biocide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
peroxyde d'hydrogene	7722-84-1	VME	1 ppm 1,5 mg/m3	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			
acide acétique	64-19-7	VLCT (VLE)	10 ppm 25 mg/m3	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

DNEL

peroxyde d'hydrogene
7722-84-1:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 3 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 1,4 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 1,93 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,21 mg/m³

acide acétique
64-19-7:

: Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 25 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 25 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 25 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 25 mg/m³

PNEC

peroxyde d'hydrogene
7722-84-1:

: Eau de mer
Valeur: 0,0126 mg/l

Eau douce
Valeur: 0,0126 mg/l

Sol
Valeur: 0,0023 mg/kg

intermittent release
Valeur: 0,0138 mg/l



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

acide acétique 64-19-7:

STP
Valeur: 4,66 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 0,47 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,47 mg/kg

: Eau de mer
Valeur: 0,3058 mg/l

Sol
Valeur: 0,470 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 1,136 mg/kg

Sédiment d'eau douce
Valeur: 11,36 mg/kg

Eau douce
Valeur: 3,058 mg/l

intermittent release
Valeur: 30,58 mg/l

STP
Valeur: 85 mg/l

Eau
Valeur: 30,58 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps

: Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Filtre ABEK

N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : nauséabonde

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 1, à 20 °C

Point/intervalle d'ébullition : -28 °C

Point d'éclair : Donnée non disponible

Point d'éclair : 83 °C
Méthode: coupelle fermée

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Vitesse de combustion : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 31,997 hPa à 25 °C

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1,113 g/cm³



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

Hydrosolubilité	: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: 270 °C
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Agents réducteurs
Bases
En plein soleil pendant une période de temps prolongée.

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Métaux
Matières inflammables

Matières inflammables

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : L'oxygène
On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

Autres informations : L'oxygène
On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 1.489 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : 7,43 mg/l
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Le liquide provoque une forte irritation des muqueuses et des lésions graves de la cornée.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)
- Cancérogénicité : Pas classé(e)
- Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
- Toxicité par aspiration : Pas classé(e)
- Information supplémentaire : L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

: Donnée non disponible

Composants:

peroxyde d'hydrogene

7722-84-1:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 1.193 - 1.270 mg/kg
DL50 Rat: 418 - 445 mg/kg
Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
CL50 Rat: 2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg
- Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Souris: 100 mg/kg
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin
Résultat: Irritation de la peau
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin
Résultat: Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
- Toxicité à dose répétée : Rat: NOAEL: 2 mg/kg
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition: 28 d
Souris, mâle et femelle: NOAEL: 26 - 37 mg/kg
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 90 d

acide acétique

64-19-7:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 3.310 mg/kg



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 Rat: 40 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 Lapin: 1.060 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Résultat: Provoque de graves brûlures. Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vivo	: Méthode: OCDE ligne directrice 474 Résultat: négatif

acide peracétique 79-21-0:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 Rat: 330 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Estimation de la toxicité aiguë : 1.100 mg/kg Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

peroxyde d'hydrogène 7722-84-1:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 16,4 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 35 mg/l Durée d'exposition: 24 h CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 31 mg/l Durée d'exposition: 24 h
----------------------------	---



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,4 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en semi-statique
	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,7 mg/l Durée d'exposition: 24 h
	CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 2,4 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en semi-statique
	NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,63 mg/l Durée d'exposition: 21 h
Toxicité pour les algues	: CE50r (Skeletonema costatum (algue marine)): 1,38 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance
	(Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 4,3 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance
	CE50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 27,5 - 43 mg/l Durée d'exposition: 240 h
	NOEC (Skeletonema costatum (algue marine)): 0,63 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique
	CI50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 2,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h
	NOEC (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 0,1 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les bactéries	: EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 11 mg/l Durée d'exposition: 16 h
	CE50 (boue activée): 466 mg/l Durée d'exposition: 30 mn Méthode: OCDE Ligne directrice 209
	CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,63 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
acide acétique 64-19-7:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 75 mg/l Durée d'exposition: 96 h



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

	CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 410 mg/l Durée d'exposition: 48 h
	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 300,82 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
	CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 88 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 300,82 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 47 - 95 mg/l Durée d'exposition: 24 h
	CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 95 mg/l Durée d'exposition: 24 h
Toxicité pour les algues	: CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): > 300,82 mg/l Durée d'exposition: 72 h
	CI50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 4.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h
Toxicité pour les bactéries	: EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 1.000 mg/l Durée d'exposition: 30 mn
acide peracétique 79-21-0:	
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,5 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: DIN 38412

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité

: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Composants:

peroxyde d'hydrogene

7722-84-1:

Biodégradabilité

: Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: rapidement biodégradable
Durée d'exposition: < 2 min



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

Type de Test: aérobique
Inoculum: voir texte créé par l'utilisateur
Résultat: rapidement biodégradable
Durée d'exposition: 0,3 - 5 d

Type de Test: anaérobique
Inoculum: voir texte créé par l'utilisateur
Remarques: Non applicable

acide acétique 64-19-7:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 96 %
Durée d'exposition: 20 d

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 5 d

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

peroxyde d'hydrogene

7722-84-1:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

acide acétique

64-19-7:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3,16
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

: log Pow: -0,17

acide peracétique

79-21-0:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 1

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

: log Pow: -1,09

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

acide acétique

64-19-7:

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

: Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

Code des déchets

Le code européen des déchets
20 01 29
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 3149
IMDG : 3149
IATA : 3149

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : PEROXYDE D'HYDROGÈNE ET ACIDE PEROXYACÉTIQUE EN MÉLANGE, STABILISÉ
IMDG : HYDROGEN PEROXIDE AND PEROXYACETIC ACID MIXTURE, STABILIZED
IATA : Hydrogen peroxide and peroxyacetic acid mixture stabilized N'est pas autorisé au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 5.1
IMDG : 5.1



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

IATA : 5.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Code de classification : OC1

Groupe d'emballage : II

Numéro d'identification du

danger

Étiquettes : 5.1 (8)

Code de restriction en tunnels : (E)

IMDG

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 5.1 (8)

No EMS Numéro : F-H, S-Q

IATA

(Cargo) : Hydrogen peroxide and peroxyacetic acid mixture stabilized N'est pas autorisé au transport

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 5.1 (8)

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

		Quantité 1	Quantité 2
3	Comburant	50 t	200 t
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.			
P8	LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS	50 t	200 t
Maladies Professionnelles (R-461-3, France)	: Mise à jour: Non applicable		
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 32,6 % 1.194,44 g/l contenu en COV sans eau		
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 32,6 % 362,84 g/l contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois		
Règlement (UE) no 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides			
Numéro de l'autorisation	: BC-JV034110-36		

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long



APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

terme.

Information supplémentaire

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Procédure de classification:	H272	Sur la base de données d'essai.
	H314	Méthode de calcul
	H332	Méthode de calcul
	H335	Méthode de calcul

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.



Werner & Mertz
Professional

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.0

Date de révision 04.11.2019

Date d'impression 27.01.2021

50000003608